



le « C » de Conseil du CAUE de La Réunion se comprend, non seulement comme signifiant l'acte professionnel mais aussi désigne le CAUE comme un **lieu de rassemblement et de dialogue entre tous les acteurs de l'A.U.E. à l'échelon départemental.**



A travers des formations :

### **Qualité environnementale du cadre bâti à La Réunion**

Fournir des capacités d'analyse et d'élaboration de projets architecturaux et urbains intégrant de manière très forte les notions de qualité environnementale ( 15 jours).

### **Entretenir la nature en ville**

Echanger sur les bonnes pratiques permettant de respecter le végétal et plus largement le vivant dans la ville tropicale.

### **Eco-quartier (DEAL/CDC)**

Faire connaître les critères environnementaux dans les opérations d'aménagement, aider à comprendre le processus global d'élaboration d'un montage financier.



### **La ville accessible, les ADAP**

Aspects réglementaires et cas pratiques à destination des professionnels de l'aménagement. Tables rondes avec les élus autour des stratégies à adopter.



le « C » de Conseil se comprend, non seulement comme signifiant l'acte professionnel mais aussi désigne le CAUE de La Réunion comme un **lieu de rassemblement et de dialogue entre tous les acteurs de l'A.U.E. à l'échelon départemental.**



## A travers les actions d'enviroBAT-Réunion :

Ateliers/débats, formations, séminaires, visites, échanges entre professionnels, fiches d'opérations, accompagnement et veille sur la qualité environnementale à La Réunion

- *fiches de retour d'expérience* sur des opérations d'aménagement à caractère environnemental

- *ateliers-débats* :

- **l'aménagement durable, levier déterminant de la santé des habitants et du devenir de notre planète**
- **le rôle des villes à l'heure de la COP 21**
- **La ville tropicale se construit : quelles questions?**

**Quelles réponses?**

- *Les off du DD* en visioconférence avec Marseille, Lyon et Paris

